



Mémoire pour les consultations prébudgétaires avant l'établissement du budget fédéral

World Education Services

Avril 2026



Résumé des recommandations

Recommandation n° 1 : Investir dans la réforme systémique de la reconnaissance des titres de compétences étrangers.

- **Investir** dans un mécanisme interministériel qui rassemble Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), Emploi et Développement social Canada (EDSC), Santé Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et Affaires mondiales Canada afin d'harmoniser la sélection des candidats à l'immigration à la planification de la main-d'œuvre, aux voies d'obtention de permis d'exercer et aux résultats en matière d'intégration professionnelle.

Recommandation n° 2 : Créer des systèmes de données permettant de suivre la reconnaissance des titres de compétences du début à la fin.

- **Mettre à l'essai et financer** un portefeuille de diplômes numérique qui fournit aux professionnels formés à l'international un dossier mobile, vérifié et sécurisé de leurs diplômes et de l'avancée de leur demande de permis d'exercer.

Recommandation n° 3 : Élargir le Fonds d'action pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers.

- **Élargir** le Fonds d'action pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers pour les professionnels formés à l'international et accroître la Stratégie canadienne de formation en apprentissage pour les gens de métier afin de couvrir des secteurs supplémentaires en grande demande, outre les domaines de la santé et de la construction.

Recommandation n° 4 : Réduire la dépendance à l'égard de la migration temporaire et élaborer, pour les résidents temporaires actuels, des parcours clairs et prévisibles de passage de la résidence temporaire à la résidence permanente.

- **Investir** dans le soutien aux entreprises, comme la formation axée sur des compétences et la productivité, afin de réduire la dépendance à l'égard de la migration temporaire.

Recommandation n° 5 : Investir dans des mécanismes d'infrastructure et de responsabilisation qui mettent à disposition des étudiants internationaux des renseignements clairs et exacts sur des sujets ayant des enjeux importants.

- **Investir** dans la création d'une seule plateforme centralisée faisant appel à un langage simple et clair, sur laquelle les étudiants internationaux pourront trouver des renseignements exacts à un seul et même endroit.



Déverrouiller le potentiel économique inexploité du Canada

Le Canada continue à faire face à [plusieurs pressions démographiques et économiques](#) (en anglais seulement). Entre un environnement fiscal restreint et un monde qui évolue rapidement, le gouvernement fédéral se doit d'investir dans des solutions rentables capables de générer une croissance à long terme.

L'un des investissements les plus rentables concerne les professionnels et les gens de métier qui vivent déjà au Canada et qui sont [sans emploi ou qui travaillent en dehors de leur domaine](#) (en anglais seulement). Ceux-ci apportent des compétences qui renforcent la productivité et aident à remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs critiques. Et pourtant, les obstacles inhérents au système les empêchent de contribuer pleinement au marché du travail, ce qui engendre des coûts importants pour le Canada.

Il peut être [plus rapide et moins coûteux en ressources](#) (en anglais seulement) de reconnaître et de valoriser leurs études, leurs compétences et leur expérience que de reconvertir des travailleurs qui se trouvent déjà au pays. Comme l'offre intérieure ne permet pas de répondre à la demande projetée, il est rentable d'investir dans l'intégration des professionnels déjà présents.

Les raisons économiques sont évidentes. Selon la Banque Royale du Canada, la sous-utilisation des talents des immigrants entraînerait [une perte annuelle de 50 milliards de dollars du PIB](#) (en anglais seulement). Des milliers d'immigrants titulaires de diplômes universitaires sont [surqualifiés dans leur emploi actuel](#). Près de [42 % des professionnels de la santé formés à l'international](#) qui vivent aujourd'hui au Canada sont sans emploi ou travaillent en dehors de leur domaine.

À l'heure actuelle, les investissements fédéraux dans la reconnaissance des diplômes et l'intégration sur le marché du travail ne produisent que des résultats fragmentés. IRCC, EDSC, Santé Canada, les gouvernements provinciaux, les organismes de réglementation et les employeurs prennent part à différentes parties du système, mais aucun mécanisme ne garantit la redevabilité des résultats. Cette fragmentation diminue l'efficacité des investissements publics et oblige les gens à composer avec des processus isolés.

Pour relever ces défis, il faut adopter une approche pangouvernementale et à l'échelle de la société qui renforce la coordination entre les ministères et les secteurs, qui mobilise la société civile et les employeurs et qui ancre les investissements fédéraux dans des objectifs mesurables.

Le budget 2025 a montré une volonté d'agir à cet égard avec le [Fonds d'action pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers, qui était assorti d'une enveloppe de 97 millions de dollars](#). Le budget 2026 doit prévoir des investissements dans la réforme systémique, soutenir la coordination par des données et réduire les obstacles structurels qui empêchent les professionnels formés à l'international de contribuer pleinement à l'économie. De cette manière, le Canada renforcera sa main-d'œuvre, améliorera sa productivité et continuera à être reconnu comme un endroit où les immigrants peuvent s'épanouir pleinement.

Recommandation n° 1 : Investir dans la réforme systémique de la reconnaissance des titres de compétences étrangers en adoptant une approche pangouvernementale et à l'échelle de la société, en finançant des mécanismes de coordination aux échelons fédéral et pancanadien et en veillant à ce que les investissements fédéraux soient harmonisés, justifiés et produisent des résultats mesurables en matière de main-d'œuvre.



Sans coordination interministérielle adéquate, les investissements fédéraux dans la reconnaissance des diplômes continueront à ne produire que des résultats inégaux. Pour remédier aux obstacles systémiques qui empêchent les professionnels et les gens de métier formés à l'étranger de travailler dans leurs domaines respectifs, il importe de procéder à une harmonisation des ministères fédéraux, des provinces, des organismes de réglementation et des employeurs en adoptant une approche pangouvernementale et à l'échelle de la société.

Réunissant le Forum des ministres du marché du travail et le Forum des ministres responsables de l'immigration (FMMT-FMRI), le groupe de travail sur la reconnaissance des titres de compétences étrangers récemment mis sur pied constitue une initiative prometteuse, mais ses ressources doivent être suffisantes pour mettre en œuvre un changement structurel significatif.

WES recommande que le gouvernement fédéral :

- **Finance un mécanisme de coordination interministériel permanent** qui rassemble IRCC, EDSC, Santé Canada, ISDE et Affaires mondiales Canada afin d'harmoniser la sélection des candidats à l'immigration à la planification de la main-d'œuvre, aux voies d'obtention de permis d'exercer et aux résultats en matière d'intégration professionnelle.
- **Finance un organisme de coordination pancanadien pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers** qui réunisse des représentants du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des organismes de réglementation, des employeurs et des professionnels formés à l'international afin de guider la stratégie, d'harmoniser les investissements et de mettre en place un système de redevabilité des résultats en matière d'octroi de permis d'exercer et d'emploi.
- **Affecte les ressources du groupe de travail FMMT-FMRI à la reconnaissance des titres de compétences étrangers** afin de faire progresser l'étude et la mise en œuvre de solutions pancanadiennes pour remédier aux obstacles systémiques qui entravent la reconnaissance des titres de compétence, y compris des normes harmonisées, des modèles d'évaluation fondés sur les compétences et des voies d'obtention de permis d'exercer échelonnables, et de soutenir la conception et la mise en œuvre d'une approche de gestion individualisée pour les candidats des professions réglementées issus de la sélection par catégorie, garantissant ainsi des voies d'obtention de permis d'exercice viables et une mise en relation directe avec les organismes de réglementation compétents.

Recommandation n° 2 : Financer un système national d'infrastructure des données et un portefeuille de diplômes numérique qui permettent de suivre les résultats tout au long du parcours de reconnaissance des titres de compétences, de soutenir une planification de la main-d'œuvre fondée sur des renseignements factuels et de réduire la duplication.

La conception et la coordination efficaces d'un programme exigent des données fiables pour favoriser une prise de décision fondée sur des renseignements factuels. Le Canada ne dispose pas de l'infrastructure nécessaire pour déterminer si les résultats de ses investissements dans la reconnaissance des titres de compétences sont significatifs.



La mise sur pied de cette architecture de données est un prérequis à toute réforme significative. À ce jour, la collecte de données dans le système est cloisonnée. Les données en matière d'immigration, d'octroi de permis d'exercer et d'emploi ne sont pas systématiquement liées. Cette lacune est particulièrement flagrante dans le secteur des soins de santé. En ayant accès à des données fiables mises en relation et en assurant des mécanismes de coordination efficaces entre les acteurs clés, le gouvernement fédéral sera mieux placé pour renforcer la responsabilisation des résultats.

Le portefeuille des diplômes numérique pourrait être un outil primordial au sein de cette infrastructure coordonnée, puisqu'il permettrait de créer un dossier numérique mobile et sécurisé qui regrouperait les diplômes académiques internationaux d'une personne, son expérience professionnelle, ses résultats d'évaluation, ses examens de langue et la progression de sa demande de permis d'exercer. Plutôt que de devoir soumettre les documents séparément à chaque organisme de réglementation, employeur ou organisme gouvernemental, toutes les parties autorisées du système auraient accès à un dossier vérifié.

WES recommande que le gouvernement fédéral :

- **Finance l'infrastructure sous-jacente des données fondées sur le consentement** qui reliera IRCC, EDCS, Santé Canada, les provinces et territoires, les organismes nationaux d'évaluation et les organismes de réglementation provinciaux, créant ainsi une vision longitudinale du parcours de reconnaissance des titres de compétences étrangers, de la sélection à l'emploi.
- **Finance des systèmes de données propres à la main-d'œuvre en santé** qui lient les données du bassin de l'immigration à la planification de la main-d'œuvre en santé, en s'appuyant sur Effectif de la santé Canada et sur l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) pour déterminer le nombre de professionnels de la santé formés à l'international sur le point d'arriver, à quelle étape se trouve leur demande de permis d'exercer et où se situent les lacunes en matière de capacités.
- **Finance le développement et la mise à l'essai d'un portefeuille de diplômes numérique** qui fournira aux professionnels formés à l'international un dossier mobile, vérifié et sécurisé de leurs diplômes et l'avancée de leur demande de permis d'exercer, et qui permettra d'alimenter l'infrastructure de données de plus grande envergure afin de soutenir la planification et l'évaluation à l'échelle du système.

Recommandation n° 3 : Développer le Fonds d'action pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers et adapter les pratiques avérées qui permettent de réduire le délai d'octroi du permis d'exercer pour les professionnels et les gens de métier formés à l'international.

Pendant que sont élaborées la réforme systémique et l'infrastructure de données, le gouvernement fédéral doit investir dans des pratiques d'adaptabilité qui démontrent déjà des résultats mesurables dans la réduction des délais d'octroi du permis d'exercer. Il existe des [modèles éprouvés](#) (en anglais seulement) qui mettent en relation les professionnels formés à l'international et les employeurs, réduisent les recyclages inutiles et aident les personnes à s'orienter dans les processus réglementaires complexes.

WES recommande que le gouvernement fédéral :



- **Développe le Fonds d'action pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers et la Stratégie canadienne de formation en apprentissage**, afin de couvrir les secteurs supplémentaires en grande demande outre ceux de la santé et de la construction, et d'augmenter le financement à la hauteur du défi.
- **Finance le développement à plus grande échelle de pratiques supervisées et de modèles d'évaluation** qui permettent aux professionnels formés à l'international de prouver leurs compétences dans des contextes cliniques ou professionnels, réduisant ainsi les recyclages et les délais inutiles, et investisse dans des voies d'évaluation fondées sur les compétences pour les professions réglementées et les gens de métier, afin d'offrir des voies d'obtention de permis d'exercer et de certification qui soient justes, transparentes et efficaces.
- **Finance des outils d'orientation professionnelle propres aux métiers, des modèles de gestion de dossiers et une capacité d'évaluation avant l'arrivée** pour permettre aux professionnels formés à l'international d'avoir accès aux renseignements adéquats, d'entrer en contact avec les organismes de réglementation et d'entamer le processus de demande de permis d'exercer avant ou dès leur arrivée au Canada.

Recommandation n° 4 : Réduire la dépendance structurelle à l'égard de la migration temporaire et élaborer, pour les résidents temporaires actuels, des parcours clairs et prévisibles de passage de la résidence temporaire à la résidence permanente.

Partout au Canada, des employeurs dépendent du travail et des compétences de travailleurs nés à l'étranger. Trop souvent, ces travailleurs viennent au Canada par l'intermédiaire de programmes de migration temporaire, même si beaucoup d'entre eux pourvoient des postes disponibles dans des métiers où le marché du travail connaît des pénuries de main-d'œuvre structurelles ou saisonnières récurrentes. Même si certains résidents parviennent à obtenir la résidence permanente, cela est de plus en plus complexe. Aujourd'hui [au Canada, plus de 2,6 millions de personnes n'ont qu'un statut temporaire](#), et pourtant, beaucoup d'entre elles travaillent dans des secteurs cruciaux et contribuent aux collectivités canadiennes.

Un programme de résidence temporaire de grande envergure et un nombre important de personnes vivant au Canada depuis des années en n'ayant qu'un statut temporaire sont de bonnes raisons de s'inquiéter. Les permis temporaires font courir aux employeurs le risque de perdre des travailleurs qui leur sont précieux. En outre, en ayant recours à la migration temporaire, les industries dites essentielles sont susceptibles de subir le contrecoup des dynamiques migratoires mondiales. La résidence temporaire peut être préjudiciable aux travailleurs temporaires eux-mêmes, en raison de la séparation familiale, des obstacles à l'intégration, de la détérioration de la santé et du bien-être ainsi que du risque accru d'exploitation au travail.

Au contraire, l'immigration permanente permet aux gens de planifier à long terme, d'investir dans leur avenir et de contribuer pleinement à l'économie canadienne et aux collectivités dans lesquelles ils vivent.

WES recommande que le gouvernement fédéral :

- **Élabore une stratégie à long terme en matière de main-d'œuvre** qui permette d'apporter des solutions aux pénuries de main-d'œuvre structurelles. Celle-ci permettra non seulement de



s'éloigner progressivement de la dépendance à l'égard de la migration temporaire en investissant dans la formation axée sur les compétences et dans la productivité, mais aussi d'améliorer les salaires et les conditions de travail.

- **Élabore**, en guise de mesure de transition, **des voies d'accès à la résidence permanente à court terme** pour les résidents temporaires admissibles vivant déjà au Canada, et présente un calendrier pour le retour à une immigration en une étape.
- Préserve l'admissibilité des personnes ayant une expérience professionnelle dans toutes les catégories FEER et un CLB/NCLC de 4 à 5 à l'entrée dans le bassin Entrée express lors de l'élaboration de **réformes en matière de réglementation des programmes d'immigration fédéraux gérés par Entrée express**.
- **Finance des mécanismes de contrôle renforcés pour le programme des travailleurs étrangers temporaires**, y compris des visites et des inspections non annoncées sur le terrain, qui améliorent la protection contre les conditions de travail non sécuritaires et contre l'exploitation sur le lieu de travail et dans le cadre du recrutement.

Recommandation n° 5 : Investir dans des mécanismes d'infrastructure et de responsabilisation qui mettent à disposition des étudiants internationaux des renseignements clairs et exacts sur des sujets ayant des enjeux importants.

En avril 2026, le [Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration a recommandé](#) qu'IRCC accentue ses efforts pour fournir aux étudiants internationaux des renseignements en langage simple et clair. Cette recommandation est harmonisée aux [recherches qu'a menées WES](#) (en anglais seulement), qui ont permis de conclure que le site Web d'IRCC est une ressource clé pour les étudiants internationaux, tout en faisant remarquer que le format et le style rédactionnel prêtent à confusion. [La propre analyse de WES](#) (en anglais seulement) portant sur les renseignements en ligne qu'IRCC et EduCanada destinent aux étudiants internationaux révèle qu'il manque des renseignements primordiaux et que [le message désuet « étudier et rester » est toujours présent en ligne](#) (en anglais seulement).

WES recommande que le gouvernement fédéral :

- **Fournisse un financement en vue d'adopter la Recommandation n° 5 du rapport *Reconstituer le Programme des étudiants étrangers du Canada : rapport du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration***, permettant ainsi la création d'une seule plateforme centralisée en langage simple et clair, sur laquelle les étudiants internationaux pourront trouver des renseignements. La plateforme devra comporter des renseignements sur le marché du travail canadien, des données au sujet de l'insertion professionnelle des étudiants internationaux diplômés et des données portant sur la transition des étudiants internationaux vers la résidence permanente.
- **Collabore avec les provinces et les territoires** pour créer un organisme visant à **répertorier et à certifier les agents d'éducation** ou pour inciter à la création d'un tel organisme.



- **Exige que les établissements d'enseignement supérieur** qui désirent inscrire des étudiants internationaux **mènent régulièrement des enquêtes auprès de ces étudiants sur leur expérience de collaboration avec leur agent d'éducation** et qu'ils communiquent les résultats de ces enquêtes à l'organisme d'attribution des permis.

À propos de WES : World Education Services (WES) est une entreprise sociale à but non lucratif qui soutient l'inclusion éducative, économique et sociale des immigrés, des réfugiés et des étudiants internationaux. Depuis plus de 50 ans, WES fait figure de référence en matière d'évaluation de diplômes universitaires internationaux et aide des millions de personnes à atteindre leurs objectifs académiques et professionnels. Grâce à des décennies d'expérience en tant que leader dans le domaine de l'éducation mondiale, WES a mis au point une vaste gamme d'outils qui lui permettent d'avoir une incidence sociale à grande échelle. De l'évaluation des diplômes académiques internationaux à l'élaboration de politiques en passant par la conception de programmes et la mise à disposition de financements philanthropiques, nous collaborons avec tout un ensemble d'organisations, de leaders et de réseaux pour encourager les gens et stimuler le changement dans les systèmes. En collaboration avec ses partenaires, WES permet aux personnes d'apprendre, de travailler et de s'épanouir en de nouveaux lieux. Depuis 2013, WES est un fournisseur désigné de l'évaluation des diplômes d'études pour Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.